ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle Valeurs

08 OCT. 2026

Education au Développement Durable (EDD)

Affaire suivie par :
Laurence ALESSANDRIA
IA IPR d'Histoire-Géographie
laurence.alessandria@ac-montpellier.fr

Romain SALVAN
IA IPR de Physique-Chimie
Romain.salvan@ac-montpellier.fr

Chefs de mission académique EDD
Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2
edd@ac-montpellier.fr

Montpellier, le

La rectrice de région académique Occitanie,
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
S/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale chargés de circonscription

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'éducation nationale

Objet : Label académique « École/Établissement en Démarche globale de Développement Durable » (E3D), session 2027.

Prenant appui sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, la labellisation E3D a pour objectif de reconnaître et d'encourager les Écoles et les Établissements scolaires qui s'engagent dans une Démarche de Développement Durable (E3D). Elle est un levier pour structurer une dynamique globale au service de la transition écologique. Elle fédère les projets pédagogiques s'appuyant sur les programmes scolaires, les actions de la vie scolaire, la gestion écoresponsable du bâti scolaire et l'ouverture au territoire avec les partenaires locaux (collectivités, associations, parcs naturels, centres de recherche, universités...).

Porté par la communauté éducative, ce projet rassemble toutes les initiatives, notamment les actions impulsées par les éco-délégués, pour faire des écoles et des établissements des lieux d'expérimentation concrète et d'apprentissage de l'engagement. Par la démarche d'investigation et de projet, les élèves développent une pensée critique et des capacités d'agir, indispensables pour appréhender la complexité de la transition écologique.

Depuis 2020, 532 écoles et établissements et 7 territoires ont déjà reçu un label E3D dans l'académie de Montpellier. (https://edurl.fr/fcCcc1sc)

Pour obtenir ce label, les structures scolaires compléteront l'un des deux dossiers de candidature disponibles sur la page dédiée du portail pédagogique académique (https://pedagogie.ac-montpellier.fr/la-labellisation-des-ecoles-et-etablissements-en-demarche-de-developpement-durable-

e3d ou https://edurl.fr/aiTAFvRU), selon que la candidature est portée par une seule structure scolaire ou plusieurs sur un même territoire.

Ainsi, pour favoriser les projets inter-établissements et inter-degrés, une labellisation E3D de territoire pourra être attribuée à partir d'un seul dossier porté par plusieurs écoles/établissements qui présenteraient une demande conjointe (exemples : une circonscription, un réseau d'écoles et son collège, un réseau de collèges et de lycées, un réseau d'éducation prioritaire, un réseau pédagogique territorial, une cité éducative...). Ce travail en réseau met en exergue la progressivité et la cohérence du parcours de l'élève tout au long de sa scolarité. Il favorise également les synergies avec les collectivités territoriales concernées et les autres partenaires.

Trois niveaux d'engagement dans la démarche sont définis de façon à ce que chacun puisse trouver sa place dans le dispositif :
Niveau 1 : engagement,
Niveau 2 : approfondissement,
Niveau 3 : expertise.

Le label est attribué pour trois années scolaires pleines. **Les structures scolaires labellisées à la session 2023 (ou avant) qui souhaitent conserver leur label ou celles déjà labellisées qui voudraient obtenir un niveau supérieur doivent candidater lors de cette session 2027.**
Une fois obtenu, le label sera à renouveler pendant l'année scolaire 2030-2031.

Le dossier **est à compléter exclusivement en ligne tout au long de la période du 5 novembre 2026 au 5 mars 2027**. La commission chargée d'examiner les candidatures se prononcera au cours de la période d'avril - mai 2027.
La mission académique EDD par l'intermédiaire de ses référents départementaux, avec l'EAFC, sont en appui pour accompagner cette démarche de labellisation (https://www.ac-montpellier.fr/offres-de-formations-education-au-developpement-durable-edd-126808).
Un webinaire d'accompagnement est également prévu le 21 janvier prochain à 17H30. Pour se pré-inscrire via l'EAFC, voici le lien : https://edurl.fr/c1Nv4At3

Je vous remercie pour votre implication sur ce sujet et nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation pour favoriser l'engagement de la communauté éducative en faveur de ce défi majeur.

La rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités

Carole Drucker-Godard